

Nous avons entendu, hier, deux intéressants discours prononcés par les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône. Nous sommes tous d'accord pour dire qu'ils ont atteint le haut degré d'excellence qui est à l'honneur au Sénat depuis nombre d'années.

(Texte)

L'honorable sénateur de Shawinigan (l'honorable M. Méthot), avec son éloquence habituelle, nous a fait part de plusieurs actions du gouvernement actuel et, quoique nous ne soyons pas tout à fait d'accord avec ce qu'il a dit, nous éprouvons, toutefois, certaines difficultés à le désapprouver à cause de ses paroles bienveillantes à notre endroit.

Je le remercie de ses compliments à mon égard et je puis l'assurer que, si j'avais eu le privilège de parler le premier, les bonnes paroles qu'il a prononcées à mon égard auraient été prononcées par moi à son sujet.

Je désire souhaiter la bienvenue à notre distingué Président qui me paraît être en excellente santé, et je suis heureux de lui offrir mes sincères félicitations à l'occasion de sa récente nomination à la présidence du bureau des gouverneurs de l'École nationale de théâtre du Canada. Il se peut que, sous sa direction, les délibérations de cette Chambre soient plus dramatiques.

(Traduction)

Je souhaite la bienvenue à l'honorable sénateur Hollett, notre nouveau collègue et associé—car j'aime considérer tous les membres de cette assemblée comme des associés. C'est un homme aussi cultivé qu'érudit, qui a, en outre, une grande expérience législative. Ayant siégé à titre de chef de l'opposition à l'Assemblée législative de Terre-Neuve, il ne se sentira pas, au début, tout à fait chez lui du côté du gouvernement dans cette Chambre. Mais, que son séjour de ce côté-là soit long ou bref, je puis lui fournir l'assurance qu'en fin de compte, il n'éprouvera aucune difficulté à se sentir parfaitement à l'aise sur les bancs de l'opposition.

Il a mentionné toutes les provinces du Canada comme étant des postes passifs. Je me permettrai de lui assurer que nous ne les considérons nullement, même pas de la façon qu'il envisageait, comme des postes passifs, et surtout sa grande province de Terre-Neuve. Elle constitue, en effet, partie intégrante de notre nation, et quand elle s'est jointe à la Fédération, elle a beaucoup accru la puissance de notre cher Canada.

L'honorable sénateur Hollett a parlé de moi en des termes très flatteurs en mentionnant que j'avais, de temps à autre, donné certains conseils au gouvernement. Tout ce que je puis dire, c'est que nous, de ce côté-ci

de la Chambre, ne critiquons nullement le gouvernement en ce qui concerne les conseils donnés de ce côté-ci de la Chambre, parce que le gouvernement a souvent tenu compte de ce que nous avons dit.

Je n'entends pas m'improviser conseiller du gouvernement: je n'ai pas cette prétention. Mais j'espère que vous me permettrez néanmoins de porter certains faits à son attention. Il devrait être reconnaissant de ce service.

Je ne veux pas me perdre en conjectures sur la teneur éventuelle des vingt et une mesures législatives qu'annonce le discours du trône. Ce discours nous permet de conclure que le gouvernement nourrit de grands espoirs en ce qui concerne le bien-être économique de notre pays, et il n'y a lieu que de s'en réjouir. J'ose croire que ses espoirs, que ses aspirations ne resteront pas lettre morte: je ne vois pas d'ailleurs pourquoi ils ne se réaliseraient pas. Mais j'ai l'impression que le gouvernement s'y prend mal pour parvenir à ce résultat. Il refuse de regarder bien en face la situation qui existe au pays à l'heure actuelle. A quoi bon nous leurrer et croire que tout va pour le mieux lorsque ce n'est pas le cas? Nous ne résolvons pas de problèmes en qualifiant de «prophètes de malheur» ceux qui s'intéressent assez à notre bien-être pour mettre les faits au jour et qui osent les porter carrément à l'attention du gouvernement et du public.

Je vais faire état de certains faits et citer quelques chiffres qui montreront clairement—ils réussiraient même à convaincre le sectaire le plus partial—qu'elles sont très bien fondées les opinions de ceux qui soutiennent que notre économie n'est pas aussi saine et aussi bien portante que nous aimerions qu'elle fût.

Cependant, je ne veux pas que vous me preniez pour un pessimiste. Au contraire, je suis un optimiste. A condition d'être bien orienté, je crois que le Canada peut envisager de grandes choses. Je suis tout à fait certain que notre économie, présentement fléchissante, retrouvera très bientôt sa traditionnelle vigueur, à condition que nous acceptions d'envisager les faits, et puis que nous nous efforcions d'adopter des mesures législatives permettant de guérir les maux dont nous souffrons. Le gouvernement ne peut tout faire, loin de là; mais il est essentiel pour lui d'adopter une politique fiscale saine et de proposer au Parlement les mesures aptes à inspirer la confiance nécessaire à notre population, de manière qu'il puisse en résulter une production accrue des articles qui sont la base de notre commerce intérieur et extérieur.

Nous parlons de notre économie en expansion, mais comment peut-on affirmer pareille chose alors que la proportion de nos